

CONSEIL MUNICIPAL DE MARGON

PROCES VERBAL

SEANCE DU 23 MARS 2018

Convocation en date du 16/03/2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-trois du mois de mars le Conseil Municipal de MARGON dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni à 20 heures, sous la présidence de Dominique FRANCHET, Adjoint.

Maire	Monsieur	Philippe	RUHLMANN		excusé	pouvoir à Claude LEPROVOST
Adjoint	Monsieur	Dominique	FRANCHET	présent		
Adjointe	Madame	Bénédicte	ROUALT		excusée	
Adjoint	Monsieur	Claude	LEPROVOST	présent		
Adjointe	Madame	Valérie	TRIVERO	présente		
Conseiller municipal	Monsieur	Claude	SAISON		excusé	pouvoir à Marc PASQUIER
Conseiller municipal	Monsieur	William	BOTINEAU	présent		
Conseillère municipale	Madame	Monique	MORTIER	présente		
Conseiller municipal	Monsieur	Marc	PASQUIER	présent		
Conseillère municipale	Madame	Annick	NEVEU	présente		
Conseiller municipal	Monsieur	Emmanuel	TRAPENAT	présent		
Conseillère municipale	Madame	Nathalie	GOURCI	présente		
Conseillère municipale	Madame	Sylvie	CHERON	présente		
Conseiller municipal	Monsieur	Stéphane	COURPOTIN	présent		
Conseillère municipale	Madame	Edwige	VEDIE		excusée	pouvoir à Stéphane COURPOTIN

Le quorum étant atteint, Dominique FRANCHET déclare la séance ouverte.

Claude LEPROVOST a été nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Adoption des comptes de gestion 2017
- Approbation des comptes administratifs 2017
- Affectation des résultats 2017
- Participation FAJ
- Participation FSL
- Demande fonds de péréquation
- Rapport commission voirie
- Demandes FDI 2018
- Compte rendu de la réunion de la rencontre des communes
- Questions diverses

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2017 (Délibération 1-23/03/2018)

Dominique FRANCHET informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2017 a été réalisée par le receveur et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif du :

- budget MARPA,
- budget lotissements Plateau La Flamandière,
- budget lotissement La Maçonnerie
- budget commune

Considérant l'identité de valeur entre les écritures des 3 comptes administratifs du Maire et des 4 comptes de gestion du receveur, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte pour l'exercice 2017 :

- le compte de gestion du receveur du budget MARPA,
- le compte de gestion du receveur du budget lotissements Plateau La Flamandière,
- budget lotissement La Maçonnerie,
- le compte de gestion du receveur du budget Commune.

ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 (Délibération 2-23/03/2018)

Vu les délibérations du Conseil Municipal en date du :

1. 7 avril 2017 approuvant pour l'exercice 2017 les :
 - a. budget primitif de la MARPA,
 - b. budget primitif Lotissements Plateau la Flamandière,
 - c. budget primitif lotissement La Maçonnerie
 - d. budget primitif de la Commune ;
2. 16 mai 2017 approuvant la décision modificative n° 1 du budget primitif de la Commune ;
3. 30 juin 2017 approuvant la décision modificative n° 2 du budget primitif de la Commune ;
4. 8 septembre 2017 approuvant la décision modificative n° 3 du budget primitif de la Commune ;
5. 8 septembre 2017 approuvant la décision modificative n° 4 du budget primitif de la Commune ;
6. 17 novembre 2017 approuvant le budget supplémentaire de la Commune
7. 17 novembre 2017 approuvant la décision modificative n° 1 du budget primitif du lotissement Plateau La Flamandière ;
8. 15 décembre 2017 approuvant la décision modificative n° 5 du budget primitif de la Commune ;

Le Maire étant absent et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Claude LEPROVOST conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, ayant entendu l'exposé de Claude LEPROVOST, le Conseil Municipal à 13 voix pour et 1 abstention, adopte les comptes administratifs de l'exercice 2017, arrêtés comme suit :

C O M M U N E	Libellés	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
	Dépenses	1 036 858,64	1 167 912,21	2 204 770,85
	Recettes	1 024 296,18	1 567 786,04	2 592 082,22
	Solde	-12 562,46	399 873,83	387 311,37
	R.A.R. Dépenses	41 377,00		
	R.A.R. Recettes	15 957,00		
	Solde	-25 420,00		-25 420,00
Résultat	-37 982,46	399 873,83	361 891,37	
L O T I S S E M E N T F L A M A N D I E R E	Libellés	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
	Dépenses	736 404,04	792 891,00	
	Recettes	736 404,04	792 891,00	
	Solde	0,00	0,00	0,00
	R.A.R. Dépenses	0,00		+
	R.A.R. Recettes	0,00		
	Solde	0,00	0,00	0,00
Résultat	0,00	0,00	0,00	
L O T I S S E M E N T M A C O N N E R I E	Libellés	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
	Dépenses	0,00	0,00	
	Recettes	0,00	0,00	
	Solde	0,00	0,00	0,00
	R.A.R. Dépenses	0,00		+
	R.A.R. Recettes	0,00		
	Solde	0,00	0,00	0,00
Résultat	0,00	0,00	0,00	
M A R P A	Libellés	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
	Dépenses	87 731,99	26 249,55	113 981,54
	Recettes	81 109,19	95 777,63	176 886,82
	Solde	-6 622,80	69 528,08	62 905,28
	R.A.R. Dépenses	407,00		
	R.A.R. Recettes	0,00		
	Solde	-407,00	0,00	-407,00
Résultat	-7 029,80	69 528,08	62 498,28	

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION BUDGET MARPA (Délibération 3-23/03/2018)

Le Conseil Municipal :

- ◆ après avoir entendu le compte administratif 2017,
- ◆ statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017,
- ◆ constatant que le compte administratif présente :
 - un déficit cumulé d'investissement de 6 622.80 €
 - un excédent de fonctionnement de 69 528.08 €
 - un solde négatif de restes à réaliser de 407.00 €

- ◆ DECIDE d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :
 - affectation à titre obligatoire au compte 1068 7 029.80 €
 - affectation en réserve au compte 1068 62 498.28 €

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION BUDGET COMMUNE (Délibération 4-23/03/2018)

Le Conseil Municipal :

- ◆ après avoir entendu le compte administratif 2017,
- ◆ statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017,
- ◆ constatant que le compte administratif présente :
 - un déficit cumulé d'investissement de 12 562.46 €
 - un excédent de fonctionnement de 399 873.83 €
 - un solde négatif de restes à réaliser de 25 420.00 €

- ◆ DECIDE d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :
 - affectation à titre obligatoire au compte 1068 37 982.43 €
 - affectation en réserve au compte 1068 361 891.37 €

PARTICIPATION FAJ (Délibération 5-23/03/2018)

Dominique FRANCHET rappelle que depuis 2011 le Conseil Municipal a décidé de participer au Fonds départemental d'aide aux jeunes en difficulté (FAJ), fonds placés sous la responsabilité du département.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide pour l'année 2018 de participer au FAJ à même hauteur que le FSL soit 48 €.

PARTICIPATION FSL (Délibération 6-23/03/2018)

Dominique FRANCHET rappelle que depuis 2011 le Conseil Municipal a décidé de participer au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), fonds placé sous la responsabilité du département.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide pour l'année 2018 de participer au FSL à hauteur de 3 € par logement social implanté sur la Commune de MARGON (16).

DEMANDE FONDS DE PEREQUATION (Délibération 7-23/03/2018)

Dominique FRANCHET rappelle au Conseil Municipal qu'il y a lieu de solliciter le Fonds Départemental de Péréquation pour l'année 2018 pour les différents investissements (travaux ou acquisitions) qui rentrent dans ce cadre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, sollicite auprès du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir l'attribution de subventions sur le Fonds Départemental de Péréquation pour l'année 2018.

RAPPORT DE LA COMMISSION VOIRIE

Dominique FRANCHET expose la liste des travaux établie par la Commission de Voirie réunie le 5 mars dernier :

1. Avenue des Prés : réfection des zones de stationnements côté Valéo et réfection des bordures et trottoirs côté Lycée Sully ;
2. Chemin de la Haumardière : réfection du chemin ;
3. Chemin du Bout du Bois : réfection du chemin ;
4. Rue Jean Moulin : réfection de trottoir devant le n° 24 ;
5. Rue de la Serine : réfection de voirie au niveau de l'entrée du parking des Viennes et de la rue de la Serine ;
6. Avenue du Puits : réfection de béton désactivé sur la placette du car derrière les containers à côté de Lidl ;
7. Rue de la vieille Cour : travaux de voirie devant l'école ;
8. Rue de l'Arcisse – entre le rond-point de la rue Paul Eluard et le chemin de l'Espérance : réfection de la voirie et réfection du trottoir devant l'entrée du n° 10 ;
9. Chemin de l'Espérance : réfection de la voirie à l'entrée de la rue ainsi que devant les n° 1, 3 et 3 bis ;
10. Chemin des lignes : création de trottoir devant le n° 22bis ;
11. Chemin de la Pilardière : réfection du chemin ;
12. Rue de la Cloche : réfection de la voirie à l'intersection de la rue des Aubiers et réfection d'une portion de trottoir ;
13. Rue de la Corniche : réfection de la voirie devant le n° 13 et du trottoir devant les n° 6 et 10 ;
14. Avenue de Paris : pavés à recoller par les services techniques ;
15. Rue du Val roquet : passages piétons à reprendre suivant devis reçu en Mairie ;
16. Rue des Ruisseaux : rigole à faire par les services techniques pour rediriger les eaux de pluie vers le fossé ;
17. Voie nouvelle et lotissement de la Joletterie : constat de certaines dégradations, à revoir avec le maître d'œuvre ;
18. Rue de la Flamandière et Cour Bissac : quelques trous à boucher par les services techniques ;
19. Ozée : chêne à classer + trou à boucher par les services techniques devant table de lecture.

Le chiffrage de ces travaux et de quelques réparations est en cours, pour étude en Commission des Finances.

DOSSIERS FONDS DEPARTEMENTAL D'INVESTISSEMENT (FDI EX FDAIC)

1. DEMANDE FDI 2018 – AMENAGEMENT SKATE PARK (Délibération 8-23/03/2018)

Dominique FRANCHET expose au Conseil Municipal le projet de conception/réalisation du skate park en remplacement de l'équipement existant qui a dû être fermé compte tenu de sa vétusté.

Dominique FRANCHET précise que cette réalisation pourrait bénéficier d'une subvention de 30 % au titre du Fonds Départemental d'Investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide la réalisation des travaux ci-dessus exposés,
- sollicite du Conseil Départemental au titre du FDI 2018 une subvention au taux le plus large possible,
- fixe la réalisation des travaux à juin 2018,
- établit le plan de financement prévisionnel comme suit :

DETR	20%	21 020,00 €
CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE	30%	31 530,00 €
DEPARTEMENT - FDI	30%	31 530,00 €
Total financements sollicités	80%	84 080,00 €
AUTOFINANCEMENT DE LA COMMUNE	20%	21 020,00 €
Montant total du projet	100%	105 100,00 €

2. DEMANDE FDI 2018 – REMPLACEMENT MENUISERIES ESC (Délibération 9-23/03/2018)

Dominique FRANCHET soumet au Conseil Municipal le devis établi s'élevant à 29 360 € HT pour le remplacement des menuiseries de l'Espace Socioculturel afin de répondre aux normes d'accessibilité des bâtiments publics.

Il précise que cette réalisation pourrait bénéficier d'une subvention de 30 % au titre du Fonds Départemental d'Investissement.

Après avoir entendu l'exposé de Dominique FRANCHET, le Conseil Municipal :

- approuve le projet ci-dessus exposé pour un montant de 29 360 € HT soit 35 232 € TTC,
- décide la réalisation des travaux,
- sollicite du Conseil Départemental une subvention de 30 % au titre du Fonds Départemental d'Investissement,
- fixe l'échéancier prévisible de réalisation des travaux comme suit :
 - o Engagement des travaux : juin 2018
 - o Fin des travaux : juin 2018
- Etablit le plan de financement de cette opération :

PLAN DE FINANCEMENT	TOTAL PROJET
Coût global H. T.	29 360.00 €
Fourniture et main d'œuvre pour remplacement des menuiseries	29 360.00 €
Financement	29 360.00 €
FDI 2018	8 808.00 €
Autofinancement	20 552.00 €

3. DEMANDE FDI 2018 – REMPLACEMENT MENUISERIES ECOLE (Délibération 10-23/03/2018)

Dominique FRANCHET fait part au Conseil Municipal du projet de remplacement des menuiseries de l'Ecole, le devis s'élève à 16 625 € HT soit 19 950 € TTC notamment pour répondre aux normes d'accessibilité et améliorer l'isolation des locaux.

Il précise que cette réalisation pourrait bénéficier d'une subvention de 30 % au titre du Fonds Départemental d'Investissement.

Après avoir entendu l'exposé de Dominique FRANCHET, le Conseil Municipal :

- approuve le projet ci-dessus exposé pour un montant de 16 625 € HT/19 950 € TTC,
- décide la réalisation des travaux,
- sollicite du Conseil Départemental une subvention de 30 % au titre du Fonds Départemental d'Investissement,
- fixe l'échéancier prévisible de réalisation des travaux comme suit :
 - o Engagement des travaux : JUILLET 2018
 - o Fin des travaux : JUILLET 2018
- Etablit le plan de financement de cette opération :

PLAN DE FINANCEMENT	TOTAL PROJET
Coût global H. T.	16 625.00 €
Fournitures et main d'œuvre pour remplacement des menuiseries	16 625.00 €
Financement	16 625.00 €
FDI 2018	4 987.50 €
Programme CEE	2 154.67 €
Autofinancement	9 482.83 €

4. DEMANDE FDI 2018 – TRAVAUX DE VOIRIE RUE DU VAL ROQUET (Délibération 11-23/03/2018)

Dominique FRANCHET propose la réalisation d'un plateau surélevé ainsi que la mise aux normes d'un passage piéton surbaissé rue du Val Roquet. Le devis établi par la Société PIGEON TP s'élève à 10 978.01 € soit 13 173.62 € TTC.

Il précise que cette réalisation pourrait bénéficier d'une subvention de 30 % au titre du Fonds Départemental d'Investissement.

Après avoir entendu l'exposé de Dominique FRANCHET, le Conseil Municipal :

- approuve le projet ci-dessus exposé pour un montant de 10 978.01 € HT/13 173.62 € TTC,
- décide la réalisation des travaux,
- sollicite du Conseil Départemental une subvention de 30 % au titre du Fonds Départemental d'Investissement,
- fixe l'échéancier prévisible de réalisation des travaux comme suit :
 - o Engagement des travaux : juin 2018
 - o Fin des travaux : juin 2018
- Etablit le plan de financement de cette opération :

PLAN DE FINANCEMENT	TOTAL PROJET
Coût global H. T.	10 978.01 €
Réalisation d'un plateau surélevé	10 047.88 €
Mise aux normes passage piéton surbaissé	930.13 €
Financement	10 978.01 €
FDI 2018	3 293.40 €
Autofinancement	7 684.61 €

5. DEMANDE FDI 2018 – REFECTION DES TERRAINS DE BOULES (Délibération 12-23/03/2018)

Dominique FRANCHET signale que le terrain de pétanque, en l'état n'est plus praticable suite à la crue de la Cloche. Le coût de réhabilitation de ce terrain s'élève à 5 388.50 € HT soit 6 466.20 € TTC.

Il précise que cette réalisation pourrait bénéficier d'une subvention de 30 % au titre du Fonds Départemental d'Investissement.

Après avoir entendu l'exposé de Dominique FRANCHET, le Conseil Municipal :

- approuve le projet ci-dessus exposé pour un montant de 5 388.50 € HT/6 466.20 € TTC,
- décide la réalisation des travaux,
- sollicite du Conseil Départemental une subvention de 30 % au titre du Fonds Départemental d'Investissement,
- fixe l'échéancier prévisible de réalisation des travaux comme suit :
 - o Engagement des travaux : mai 2018
 - o Fin des travaux : mai 2018
- Etablit le plan de financement de cette opération :

PLAN DE FINANCEMENT	TOTAL PROJET
Coût global H. T.	5 388.50 €
Travaux (grattage, évacuation, fourniture et mise en œuvre de falun ou équivalent sur 5 cm)	5 388.50 €
Financement	5 388.50 €
FDI 2018	1 616.55 €
Autofinancement	3 771.95 €

6. DEMANDE FDI 2018 – TRAVAUX DE VOIRIE RUE DES AUBIERS/RUE DE LA CLOCHE
(Délibération 13-23/03/2018)

Dominique FRANCHET présente au Conseil Municipal le projet de réfection de la voirie au niveau de l'intersection entre la rue des Aubiers et la rue de la Cloche pour un montant de 4 303.38 € HT soit 5 164.06 € TTC.

Il précise que cette réalisation pourrait bénéficier d'une subvention de 30 % au titre du Fonds Départemental d'Investissement.

Après avoir entendu l'exposé de Dominique FRANCHET, le Conseil Municipal :

- décide la réalisation des travaux,
- sollicite du Conseil Départemental une subvention de 30 % au titre du Fonds Départemental d'Investissement,
- fixe l'échéancier prévisible de réalisation des travaux comme suit :
 - o Engagement des travaux : juin 2018
 - o Fin des travaux : juin 2018
- Etablit le plan de financement de cette opération :

PLAN DE FINANCEMENT	TOTAL PROJET
Coût global H. T.	4 303.38 €
Travaux de voirie	4 303.38 €
Financement	4 303.38 €
FDI 2018	1 291.01 €
Autofinancement	3 012.37 €

7. DEMANDE FDI 2018 – REFECTION DES TROTTOIRS AVENUE DES PRES (Délibération 14-23/03/2018)

Dominique FRANCHET rappelle au Conseil Municipal que l'avenue des Prés nécessite la réfection des zones de stationnements et des bordures de trottoirs avenue des Prés. Le devis établi par la Société PIGEON TP s'élève à 7 004.08 € HT soit 8 404.90 € TTC.

Il précise que cette réalisation pourrait bénéficier d'une subvention de 30 % au titre du Fonds Départemental d'Investissement.

Après avoir entendu l'exposé de Dominique FRANCHET, le Conseil Municipal :

- approuve le projet ci-dessus exposé pour un montant de 7 004.08 € HT/8 404.90 € TTC,
- décide la réalisation des travaux,
- sollicite du Conseil Départemental une subvention de 30 % au titre du Fonds Départemental d'Investissement,
- fixe l'échéancier prévisible de réalisation des travaux comme suit :
 - o Engagement des travaux : juillet 2018
 - o Fin des travaux : août 2018
- Etablit le plan de financement de cette opération :

PLAN DE FINANCEMENT	TOTAL PROJET
Coût global H. T.	7 004.08 €
Travaux de voirie	7 004.08 €
Financement	7 004.08 €
FDI 2018	2 101.22 €
Autofinancement	4 902.86 €

8. DEMANDE FDI 2018 – REFECTION DU CHEMIN DE LA PILARDIERE (Délibération 15-23/03/2018)

Dominique FRANCHET propose au Conseil Municipal la réfection du chemin de La Pilardière. La société PIGEON TP a établi un devis de base de 1 945.46 € mais propose une variante pour la mise en place d'un enduit qui s'élève à 1774.50 € HT.

Dominique FRANCHET précise que cette réalisation pourrait bénéficier d'une subvention de 30 % au titre du Fonds Départemental d'Investissement.

Après avoir entendu l'exposé de Dominique FRANCHET, le Conseil Municipal :

- décide la réalisation des travaux y compris la variante,
- approuve le projet ci-dessus exposé pour un montant de 3 719.96 € HT/4 463.95 € TTC,
- sollicite du Conseil Départemental une subvention de 30 % au titre du Fonds Départemental d'Investissement,
- fixe l'échéancier prévisible de réalisation des travaux comme suit :
 - o Engagement des travaux : juillet 2018
 - o Fin des travaux : juillet 2018
- Etablit le plan de financement de cette opération :

PLAN DE FINANCEMENT	TOTAL PROJET
Coût global H. T.	3 719.96 €
Travaux de base	1 945.46 €
Enduit	1 774.50 €
Financement	3 719.96 €
FDI 2018	1 115.99 €
Autofinancement	2 603.97 €

9. DEMANDE FDI 2018 – REFECTION DU CHEMIN DE LA HAUMARDIERE (Délibération 16-23/03/2018)

Dominique FRANCHET soumet au Conseil Municipal le devis établi par la Société PIGEON TP pour la réfection du chemin de la Haumardière pour un montant de 3 378.44 € HT soit 4 054.13 € TTC.

Il précise que cette réalisation pourrait bénéficier d'une subvention de 30 % au titre du Fonds Départemental d'Investissement.

Après avoir entendu l'exposé de Dominique FRANCHET, le Conseil Municipal :

- approuve le projet ci-dessus exposé pour un montant de 3 378.44 € HT/4 054.13 € TTC et décide la réalisation des travaux,
- sollicite du Conseil Départemental une subvention de 30 % au titre du Fonds Départemental d'Investissement,
- fixe l'échéancier prévisible de réalisation des travaux comme suit :
 - o Engagement des travaux : juillet 2018
 - o Fin des travaux : juillet 2018
- Etablit le plan de financement de cette opération :

PLAN DE FINANCEMENT	TOTAL PROJET
Coût global H. T.	3 378.44 €
Travaux de voirie	3 378.44 €
Financement	3 378.44 €
FDI 2018	1 013.53 €
Autofinancement	2 364.91 €

10. DEMANDE FDI 2018 – REFECTION AVENUE DE L'ARCISSE (Délibération 17-23/03/2018)

Dominique FRANCHET propose au Conseil Municipal la mise en place d'un enrobé sur l'avenue de l'Arcisse, le devis établi par la Société PIGEON TP s'élève à 31 931.08 € soit 38 317.30 € TTC.

Il précise que cette réalisation pourrait bénéficier d'une subvention de 30 % au titre du Fonds Départemental d'Investissement.

Après avoir entendu l'exposé de Dominique FRANCHET, le Conseil Municipal :

- approuve le projet ci-dessus exposé pour un montant de 31 931.08 € HT/38 317.30 € TTC,
- décide la réalisation des travaux,
- sollicite du Conseil Départemental une subvention de 30 % au titre du Fonds Départemental d'Investissement,
- fixe l'échéancier prévisible de réalisation des travaux comme suit :
 - o Engagement des travaux : juillet 2018
 - o Fin des travaux : août 2018

- Etablit le plan de financement de cette opération :

PLAN DE FINANCEMENT	TOTAL PROJET
Coût global H. T.	31 931.08 €
Travaux de voirie	31 931.08 €
Financement	31 931.08 €
FDI 2017	9 579.32 €
Autofinancement	22 351.76 €

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA RENCONTRE DES COMMUNES (Délibération 15-23/03/2018)

Dominique FRANCHET explique que devant la difficulté à maintenir les effectifs de nos écoles, la problématique de la gestion des eaux sur des cours d'eau communs, la difficulté à appréhender l'avenir des dotations d'état dans nos communes rurales, la disparition des commerces de proximité et donc la concentration des zones commerciales en des lieux plus passagers, la difficulté croissante à trouver des acteurs de la vie locale (conseillers municipaux réellement investis dans la vie locale, bénévoles pour faire vivre nos associations, ...) qui sont des réalités, Philippe RUHLMANN a organisé une réunion entre les représentants des Communes de Marolles les Buis, Coudreceau, Brunelles et Champrond en Perchet, le mercredi 28 février 2018 à 20 h 30, en mairie de Margon pour une discussion informelle sur l'avenir de nos Communes et nos problématiques pour éventuellement envisager des évolutions comme c'est le cas en maints endroits de France : création de nouvelles communes, extension ou constitution de regroupements pédagogiques, mise en commun de moyens matériels, ...

A l'issue de cette réunion, Monsieur le Maire de Marolles les Buis a fait savoir que compte tenu de la proximité de sa Commune avec Frétigny, il préférerait envisager un rapprochement vers cette Commune ; les quatre autres communes ont convenu que chaque représentant allait rendre compte à son assemblée délibérante de cette rencontre et soumettre à l'approbation de chaque Conseil Municipal avant le 30 mars prochain (date fixée pour une nouvelle rencontre des représentants des 4 communes) l'idée de travailler ensemble sur une étude de faisabilité d'une Commune nouvelle.

Dominique FRANCHET demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la question suivante :

- Etes-vous d'accord pour mener une étude de faisabilité d'une commune nouvelle entre les communes de Brunelles, Champrond en Perchet, Coudreceau et Margon ?

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour la réalisation de l'étude de faisabilité à 13 voix pour et 1 voix contre.

QUESTIONS DIVERSES

- **Point informatique Mairie**

Valérie TRIVERIO signale que les ordinateurs mis à disposition du public ne permettent pas de réaliser toutes les démarches en ligne en raison de leur vétusté.

Claude LEPROVOST propose de remplacer les deux ordinateurs. Le Conseil Municipal décide d'inscrire le renouvellement des postes au budget primitif 2018.

- **Rapport CDC**

Sylvie CHERON explique que suite à la dernière réunion CDC sur le thème « enfance jeunesse », 3 groupes de travail ont été constitués pour la réalisation d'une étude afin de recenser les besoins de la population dans ce domaine, de la petite enfance jusqu'au lycée. Au-delà de de l'aide aux familles, un besoin en soutien social semble plébiscité par les parents.

Quelques chiffres sont à retenir : notre bassin de vie est composé de 39% de retraité(es), 38 % de famille à bas revenu, moyenne plus élevée que celle de l'Eure-et-Loir qui est de 32 %. Deux communes en augmentation de population : Brunelles et Margon.

- **Chenilles processionnaires**

Sylvie CHERON demande la réglementation applicable en matière d'éradication de la chenille processionnaire.

La réglementation va être étudiée et un article sera inséré dans le bulletin communal.

- **Commission des finances**

Claude LEPROVOST rappelle la réunion de la commission des finances : mercredi 3 avril 2018 à 14 h.

- **MARPA**

William BOTINEAU expose le besoin d'un bureau supplémentaire à la MARPA ; les travaux ont été chiffrés à environ 40 000 € TTC. Cette pièce supplémentaire serait construite au niveau du jardin d'hiver, elle serait attribuée à la responsable, son assistante prenant le bureau de l'accueil. Les crédits vont être inscrits au budget primitif 2018. Préalablement l'autorisation d'urbanisme adéquat devra être accordée.

Claude LEPROVOST annonce que dans le cadre du procès de la MARPA concernant la construction, l'affaire, sur le fond, sera débattue lors de l'audience du Tribunal Administratif d'Orléans du 29 mars prochain.

- **PNR**

Marc PASQUIER présente le document édité par le PNR donnant des préconisations pour les constructions neuves.

- **Festival des jeux gonflables**

Emmanuel TRAPENAT annonce l'annulation du festival des jeux gonflables.

- **Guirlandes pour illuminations fin d'année**

Emmanuel TRAPENAT demande l'inscription de crédits au budget primitif pour le remplacement de certaines guirlandes de Noël. Les crédits seront inscrits lors de la prochaine commission des finances.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixé au mercredi 11 avril 2018 à 20 heures

La séance est levée à 22 h 15

Liste des délibérations du Conseil Municipal du 23 mars 2018 :

1. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2017 (*Délibération 1-23/03/2018*)
2. ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 (*Délibération 2-23/03/2018*)
3. AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION BUDGET MARPA (*Délibération 3-23/03/2018*)
4. AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION BUDGET COMMUNE (*Délibération 4-23/03/2018*)
5. PARTICIPATION FSL (*Délibération 6-23/03/2018*)

6. PARTICIPATION FSL (*Délibération 6-23/03/2018*)
7. DEMANDE FONDS DE PEREQUATION (*Délibération 7-23/03/2018*)
8. DEMANDE FDI 2018 – AMENAGEMENT SKATE PARK (*Délibération 8-23/03/2018*)
9. DEMANDE FDI 2018 – REMPLACEMENT MENUISERIES ESC (*Délibération 9-23/03/2018*)
10. DEMANDE FDI 2018 – REMPLACEMENT MENUISERIES ECOLE (*Délibération 10-23/03/2018*)
11. DEMANDE FDI 2018 – TRAVAUX DE VOIRIE RUE DU VAL ROQUET (*Délibération 11-23/03/2018*)
12. DEMANDE FDI 2018 – REFECTION DES TERRAINS DE BOULES (*Délibération 12-23/03/2018*)
13. DEMANDE FDI 2018 – TRAVAUX DE VOIRIE RUE DES AUBIERS/RUE DE LA CLOCHE (*Délibération 13-23/03/2018*)
14. DEMANDE FDI 2018 – REFECTION DES TROTTOIRS AVENUE DES PRES (*Délibération 14-23/03/2018*)
15. DEMANDE FDI 2018 – REFECTION DU CHEMIN DE LA PILARDIERE (*Délibération 15-23/03/2018*)
16. DEMANDE FDI 2018 – REFECTION DU CHEMIN DE LA HAUMARDIERE (*Délibération 16-23/03/2018*)
17. DEMANDE FDI 2018 – REFECTION AVENUE DE L'ARCISSE (*Délibération 17-23/03/2018*)
18. COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA RENCONTRE DES COMMUNES (*Délibération 15-23/03/2018*)

Monsieur	RUHLMANN	Philippe	
Monsieur	FRANCHET	Dominique	
Madame	ROUAULT	Bénédicte	
Monsieur	LEPROVOST	Claude	
Madame	TRIVERIO	Valérie	
Monsieur	SAISON	Claude	
Monsieur	BOTINEAU	William	
Madame	MORTIER	Monique	
Monsieur	PASQUIER	Marc	
Madame	NEVEU	Annick	
Monsieur	TRAPENAT	Emmanuel	
Madame	GOURCI	Nathalie	
Madame	CHERON	Sylvie	
Monsieur	COURPOTIN	Stéphane	
Madame	VEDIE	Edwige	